

## **CONFRÉRIE DU GRUYÈRE**

**Assemblée générale ordinaire du jeudi 19 mars 2020, 19 heures**

**Maison du Gruyère, Pringy**

**Ordre du jour** (selon convocation du 14 février 2020)

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019 (joindre le lien)
2. Rapport du Gouverneur sur les activités de 2019
3. Comptes 2019 – rapport des vérificateurs – présentation et approbation
4. Réélection des membres du Conseil
5. Admissions – démissions au sein du Conseil et des Préfectures
6. Programme des activités 2020
7. Divers

**18h55 - Le Chœur de la Confrérie entonne un premier chant, puis Compagnons du Gruyère. Prochain chant : à la fin de l'assemblée**

### **ACCUEIL ET SALUTATIONS**

Mmes et MM. les représentants des autorités, fédérales, cantonales et communales,  
MM. les Députés au Grand Conseil, Charly Brönnimann, Nicolas Bürgisser, Philippe Demierre, Christian Ducotterd, Roland Mesot (anciens : René Kolly...),

M. Denis Rohrbasser, Président de la Société des Armaillis de la Fête des Vignerons,

M. Jean-Pierre Chollet, ancien Vice-abbé-président de la Confrérie des Vignerons,

Mmes Isabelle Rabourd-Schuele et Fabienne Porchet, respectivement Directrices du Musée gruérien de la Maison du Gruyère,

Mmes et MM. les Présidents, Présidentes, Directeurs, Directrices,

Mmes et MM. les invités,

Mmes et MM. les représentants de la presse,

Mmes, MM.,

...

...

...

...

Au nom du Conseil et des Préfectures, je tiens d'abord, Gentes Dames, Solides Compagnons, à vous remercier pour votre présence, nombreuse et chaleureuse.

Vous remercier, d'autant que c'est aujourd'hui la St-Joseph ! Ce qui signifie qu'en lieu et place d'un jour férié, comme c'est le cas dans certains cantons catholiques, vous

avez préféré une soirée consacrée à la Confrérie et au Gruyère AOP. C'est tout à votre honneur et nous vous en savons gré.

Chacune et chacun de nos quelque 1750 membres ??? a reçu la convocation à la présente assemblée. Nombre d'entre elles et eux ont pris la peine de faire excuser leur absence.

Ce sont, entre autres MMES et M. Pierre-André Page et Jacques Bourgeois (lui écrire), Conseillers nationaux, Manfred Raemy, Préfet de la Singine, Gabrielle Bourguet, Députée, Francis Egger, Membre de la Direction de l'Union suisse des paysans et Gouverneur d'honneur de notre Confrérie (ce soir dans le canton de Nidwald, à présenter la nouvelle politique agricole : Francis et Alexandra vous saluent bien, toutes et tous et ont une pensée amicale pour les collègues du Conseil et des Préfectures, Bernard Raboud, Ralph Perroud, Directeur de Fromages Gruyère SA, François Margot, Abbé-Président de la Confrérie des Vignerons, Albert Michel, Emanuel Waeber...

...

...

La liste des personnes excusées est consultable auprès de notre Chancelière.

Je saisis l'occasion de présenter nos vœux de prompt et complet rétablissement à celles et ceux qui, souffrants, n'ont pas pu., ce soir, être des nôtres.

Merci de remplir les feuilles des présences qui circulent sur vos tables.

En ouverture de cette 40<sup>ème</sup> assemblée, nous avons une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés, pour celles et ceux qui sont dans la peine d'avoir vu partir un être cher.

Nous pensons, bien sûr et avant tout à la famille Demierre (départ si prématuré de notre cher ami Jean-Bernard, transporteur émérite et frère du préfet genevois, à celle de Fernand Dey, membre fondateur et premier Grand Maître des cérémonies, mais également à tant d'autres.

En leur mémoire, je vous prie de vous lever et de respecter une minute de silence.

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

En ouvrant cette assemblée, je pose d'abord la question rituelle : auriez-vous une remarque ou une question relativement à la convocation ou à l'ordre du jour ? (...)

Je procède maintenant à la nomination des scrutateurs :

Table 1 : Mme Isabelle Raboud-Schuele ou ...

Table 2 : M. Nicolas Bürgisser

Table 3 : Mme Valérie Dewarrat

Table 4 et table du Conseil : M. Bernard Rime

Y a-t-il une ou plusieurs autres propositions ? (...)

Avec ces nominations, nous n'avons rien à envier aux récents JOJ et sommes dans le trend actuel. Vous constatez, en effet, au sein des scrutateurs, la parité hommes-femmes. Enfin, femmes-hommes. Enfin... Oh ! et puis zut !

L'ordre du jour étant accepté, les scrutateurs nommés, je considère donc que la présente assemblée générale est valablement constituée et qu'elle est donc apte à délibérer.

## 1. PV AG du 21 mars 2019

Vous le savez, le procès-verbal n'est pas lu. Peut-être l'avez-vous lu sur notre site internet, lequel reprend également les 9 pages du rapport 2018 de votre serviteur.

Remarques, questions ? (...)

Remerciements à son auteure, Mme Sandrine Coquoz, Chancelière

## 2. RAPPORT 2019 DU GOUVERNEUR

Gentes Dames, Solides Compagnons,

Un peu comme je l'aurais fait, il y a quelques années, avec un corps de sapeurs-pompiers, la nouvelle année m'offre l'occasion de **passer en revue les troupes et le matériel**.

Côté **matériel**, et là je ne vous apprends rien, on est bien. On est même très bien : vitrines de choix pour le Gruyère AOP ; de premier choix, bien sûr ; consommation au top niveau ; réchauds et caquelons en mode action.

Jugez plutôt : 30'357'000 kg de Gruyère AOP vendus et consommés en 2019, dont 12'800'000 kg à l'étranger (42%). Qui dit mieux ? ... Personne ! 88 ct au producteur.

La revue des **troupes**, maintenant. Elles laissent, elles également, une excellente impression.

Ce sont d'abord les artisans de ce nouveau succès, que nous tenons à féliciter très chaleureusement : producteurs de lait (environ 2300 entreprises familiales), fromageries, de plaine et d'alpage (respectivement au nombre de 217 et de 50), affineurs (9 entreprises), toutes et tous si importants, garants de la qualité de notre fromage préféré et donc, agents pour le moins efficaces de sa solide réputation.

Il faut dire que l'Interprofession du Gruyère fait un travail de titan, dorant inlassablement les lettres de noblesse du Gruyère AOP. Pas toujours facile, le travail de titan, comme nous l'a appris la mythologie. Pas toujours facile, mais ô combien nécessaire pour maintenir à notre Gruyère AOP son label et son niveau de qualité.

S'il fallait donner une preuve de la qualité du produit, je détaillerais, ici, devant vous, le palmarès des meilleurs Gruyère AOP des 5 dernières années.

Vous voulez en savoir davantage ? Nous avons déposé sur les tables, là, devant vous, des feuilles sur lesquelles vous trouverez le palmarès des lauréats. Que ce soit dans les différents concours, ou lors de la proclamation une fois tous les 5 ans, des meilleures moyennes de taxation (Fête à Grangeneuve). Ce sont nos césars à nous, nos oscars, nos léopards d'or, nos globes de cristal... Et, que ce soit Pierre, Jacques ou Jean, ils mettent tout le monde d'accord. Même Paul, même Polanski.

Les vedettes sont là, physiquement, tout près de nous. Rendons-leur une petite visite, disons-leur que nous aussi, nous en sommes, félicitons-les, de vive voix, disons-leur notre fierté de défendre, modestement mais fermement, la cause du Gruyère AOP.

Côté troupe, toujours, la Confrérie, forte à ce jour de plus de 1750 Gentes Dames et Solides Compagnons, comme autant d'ambassadrices et d'ambassadeurs. Une troupe aguerrie, vous, Gentes Dames, Solides Compagnons et tant d'autres, qui, avec nous, portent haut les couleurs du Gruyère AOP.

Et devant la troupe, **il y a les officiers – les officiants**, devrais-je dire, sans blasphémer. Entendez une équipe, Préfectures et Conseil, dont les membres, du moins pourrait-on le croire, sont tombés dans le chaudron, quand ils étaient petits.

Pour **2019** (et fin 2018), je garde en mémoire **les Chapitres événementiels de la Tzintre, à Charmey**, qui nous a permis de consolider nos liens avec la Coopérative des fromages d'alpage et celui **de la Fête des Vignerons, à Vevey**.

Sur la Riviera toute proche, l'Interprofession s'est beaucoup investie pour faire rayonner le Gruyère AOP, matin et soir, à chaque journée d'une fête de tous les superlatifs. Je tiens à faire ici un clin d'œil amical et reconnaissant à la Préfecture genevoise, qui s'est énormément impliquée à cette occasion. Tel Jésus, multipliant les pains pour la foule qui l'entourait, le Préfet et ses disciples ont multiplié les explications autour de la fabrication et la dégustation du Gruyère AOP. Qu'ils et elles soient ici chaleureusement remerciés !

Cela leur a d'ailleurs valu quelques très beaux articles dans les médias, dont un, remarquable, dans l'Oiseau de décembre 2019. Voici, en guise de remerciements, une première série d'images, relatives aux 2 Chapitres événementiels...

#### **4' PREMIÈRE SÉRIE DE DIAS – CHAPITRES DE LA TZINTRE (CHARMEY) ET DE LA FÊTE DES VIGNERONS (VEVEY)**

Souvent présent dans les parages, lors de la FeVi 2019, je me suis dit, le plus sérieusement du monde, que le Gruyère AOP devrait être remboursé par l'assurance-maladie. Déguster un morceau de Gruyère, c'est donner un coup de pied où je pense à la morosité. C'est aimer la vie et oublier ce qui doit l'être.

Oublier, l'espace d'un instant, que notre bonne vieille terre va mal. La faute à l'homme, devenu schizophrène. Et quand on sait qu'un schizophrène averti en vaut quatre, comme le disait je ne sais plus qui, la planète bleue, c'est vrai, n'a pas fini de s'échauffer.

Mais trêve de balivernes. Venons-en à l'essentiel. À savoir, en mai et octobre 2019, **le Chapitre de Grangeneuve et celui « Dans l'ancre du Gruyère »** (entendez, dans les caves de la Fromco, à Moudon).

Le premier, Grangeneuve, sonnait pour nous comme une sorte de retour aux sources, une preuve tangible de notre attachement inconditionnel à l'Etat de Fribourg. Grangeneuve n'est-elle pas le siège administratif de notre Confrérie. Grangeneuve n'est-elle pas l'école des métiers de la terre, celle-là même où vous voyez cohabiter le panel complet des métiers de la terre et du lait, de l'éleveur

jusqu'à l'affineur, tous comme autant de jalons sur la route qui mène à la fabrication du Gruyère AOP.

Le second, le Chapitre dans l'Antre du Gruyère, nous a permis de mettre pied dans les caves de la Fromco, ces colosses de molasse, ces cathédrales creusées à même le roc et entièrement dédiées aux soins apportés, entre autres au Gruyère AOP. Plus de 150'000 meules y sont soignées, bichonnées...

Grand merci au Préfet vaudois sortant, Patrick Simonin, au Préfet vaudois entrant, René Pernet, ainsi qu'aux membres de leur Préfecture, habiles et experts organisateurs de ce Chapitre, pour le moins original.

Bien sûr, 2019, ce fut également les traditionnels vœux de la **Préfecture genevoise**, le risotto de la **Préfecture vaudoise**, la Fête des vendanges à Neuchâtel, les Epicures de la **Préfecture BEJUNE**.

Autre bonne nouvelle de 2019 : le **Conseil d'Etat fribourgeois a désormais choisi son Gruyère AOP**. René Kolly (merci à lui) et votre serviteur ont activé la machine étatique et tout s'est mis en route. Les manifestations, parfois très officielles, auront ainsi, à coup sûr, un goût de reviens-y.

Bonne nouvelle également que cette expérience conduite dans **les écoles de Marly**, avec le chalet de démonstration. Merci à Francis Maillard, Jean-Louis Andrey et au regretté Jean-Bernard Demierre : 333 élèves de Marly ont assisté à la fabrication du Gruyère, dans le chalet de démonstration. Ce qui a généré beaucoup d'enthousiasme, un bel article dans L'Oiseau de décembre 2019 et, osons le croire, générera quelques vocations.

J'ajouterais, pour être complet, que **la Confrérie est généralement représentée** dans les différents Chapitres ou autres ressats de Confréries sœurs, bachiques et gastronomiques.

Pour toute ces activités – et je vous assure que ce n'est là que la pointe de l'iceberg – j'adresse ma profonde reconnaissance à mes collègues du Conseil et de son

Bureau. Je ne vais pas énumérer leurs noms<sup>1</sup>, vous les connaissez. Je tiens simplement à leur redire que, oui, décidément, avec leur contribution (pas celles qui vont à GG), votre Confrérie préférée est dans de bonnes mains.

Bénévoles, désintéressés, elle et ils s'investissent sans compter et méritent un tonnerre d'applaudissements. Je les prie de se lever...

Je leur dédie cette seconde série d'images qui reviennent sur le Chapitre de Grangeneuve, mentionné plus haut.

## 5' DEUXIÈME SÉRIE DE DIAS – CHAPITRE DE « GRANGENEUVE »

Le Conseil, c'est une chose. Mais, autour du Conseil gravitent des satellites. Ce sont :

**le Chœur de la Confrérie**, son Directeur, René Berset, son Président, Marc-Henri Savary.

Je relève leur travail, sa qualité, leur sens de l'à-propos quant à la petite touche, astucieusement choisie en rapport avec chacune de nos manifestations. Bravo pour l'intensité de l'activité, les prestations en extérieur, les concerts, comme celui, récent de la Chandeleur (et donc, qui valait doublement le cou(p), si j'ose le jeu de mots). Félicitations également au Chœur pour son bel anniversaire. Une chose est certaine : ils ont 30 ans, mais, regardez-les, ils ne les font pas !... Hum !

Les autres satellites sont

**le quatuor de cuivres d'Albeuve**, son responsable, Thierry Beaud, ses collègues Stéphane Challandes, Laurent Bussard et André Grangier ;

**les autres quatuors**, qui les ont, ponctuellement, remplacés (Siviriez, Vuisternenes-devant-Romont) ;

**les cors des Alpes**, l'Echo des Vanils, avec MM. William Cuérel, Jean-Bernard Tissot, Michel Auderset, Patrice Castella et Heinz Fuhrer, qui se produisent jusqu'en Chine (c'était avant le Coronavirus) et sont désormais Pékinois (...);

**la solide équipe du chalet de démonstration**, pilotée par notre Compagnon d'honneur, André Moret, aussi fidèle que compétent. Tout comme ont été fidèles et compétents, durant le Fête des Vignerons, le préfet Francis Demierre, son épouse, Sophie, Hubert Genoud, son épouse, Nicole, ainsi qu'une ribambelle de fromagers et

de membres de la Préfecture genevoise ou d'ailleurs. Nous les remercions toutes et tous très chaleureusement ;

notre **photographe** bien aimée, Dany Schaer, ses collaborateurs ponctuels, Roger Demierre, Frèdy Monnard et René Berset ;

**Henri Berset**, notre Fourrier, celui qui, après avoir porté, des années durant, la bannière de la Confrérie, a géré pour nous les stocks d'équipement et matériel, et, last but not least, **l'IPG**, toujours très présente, comme on le voit sur les différentes publicités télévisées, l'IPG, qui, pour son Gruyère AOP, poursuit le même idéal que les jeux olympiques, dont je parlais plus haut : Citius, altius, fortius. Plus vite, plus haut, plus fort. Félicitations !

À celles et ceux que je viens de mentionner, je dédie cette dernière série d'images. Nous sommes à Moudon, dans l'ancre du Gruyère...

## 5' TROISIÈME SÉRIE DE DIAS – CHAPITRE « DANS L'ANTRE DU GRUYÈRE »

Au terme de ce rapport, certes bien incomplet, je reviens à mon point de départ, la St-Joseph. Parce que je crois que le Gruyère AOP attise l'humour, l'humour qu'on partage, comme on partage un dessert. (Gag du petit Jésus...)

C'est sur ce rire, ce sourire, qui vous va si bien, que je vous vous remercie de l'aimable attention que vous m'avez prêtée.

### 3. Comptes 2019 – rapport des vérificateurs – finance d'entrée et cotisation

Je passe maintenant la parole au Grand argentier, M. Philippe Bardet, par ailleurs Lieutenant-Gouverneur (ce doit bien être le seul à porter ce titre envié).

(...) Rapport des vérificateurs (Thomas Steiner, Bernard Gapany...). Parole à M. Thomas Steiner

Approbation des comptes (...)

### 4. Réélection des membres du Conseil

Le Conseil d'abord, qui statutairement doit être réélu tous les 4 ans. C'est l'art. 15 des statuts. Ce sont donc Sandrine Coquoz, Philippe Bardet, René Pernet, Francis Demierre, Vincent Challet François Raemy, Benjamin Menoud, Alexis Monème,

Frèdy Monnard, Grégoire Raboud, Raphaël Delley, Nicolas Schmoutz, Jean-Paul Clerc, Roger Demierre, Philippe Demierre, Hubert Genoud, ainsi que votre serviteur, qui acceptent une réélection (pour d'aucuns, pour tout ou partie de la période).

Y aurait-il dans la salle d'autres propositions ?

Puisque tel n'est pas le cas...

Formellement, c'est l'art. 12 des statuts, l'assemblée doit désigner le Lt Gouverneur et le Gouverneur. Les deux acceptent de poursuivre la tâche. Est-ce que qqun s'y oppose ? Est-ce que qqun a une autre proposition ? (...)

### **5. Admissions – démissions au sein du Conseil et des Préfectures**

Il faut maintenant prendre en compte les départs : à savoir ceux de Carlo Scherrer, estimé banneret, Patrick Simonin, Préfet vaudois, remplacé par René Pernet, ainsi que Michel Ayer, Argonaute et Henri Berset, chef matériel.

Le Conseil prend acte de ces démissions, non sans réitérer son sentiment de vive gratitude à ces Compagnons qui, des années durant, ont payé de leur personne.

Après avoir pris congé du Préfet vaudois, Patrick Simonin, nous prenons congé ce soir de notre fidèle chef matériel et ancien banneret, Henri Berset, ainsi que de MM. Carlo Scherrer et Michel Ayer, auxquels nous exprimons notre sentiment de vive reconnaissance.

Absent ce soir, Carlo Scherrer a été notre fidèle et distingué banneret 17 années durant. Il a honoré de sa présence chacune de nos prestations, des Chapitres aux cortèges (Fête des vendanges, fête du blé et du pain, fêtes diverses) et avec quelle allure, et avec quelle distinction. En 17 années, Carlo n'a pas manqué une seule fois, que ce soit pour des moments de joie ou des moments tristes, il a toujours été le très fidèle banneret. Ah ! à une exception près. La seule fois où Carlo a manqué, c'est lorsque son épouse a fait, de manière tout à fait imprévisible, un AVC. Chapeau Carlo !

Démission également de notre ancien banneret et actuel responsable du matériel, notre ami Henri Berset. Henri, après avoir été le distingué banneret de la Confrérie, a

quitté le Conseil, affublé du titre de Compagnon d'honneur, mais a continué à servir : il a œuvré comme responsable matériel.

Mille mercis Henri pour ta dévotion à la cause du Gruyère. Sache que nous serons toujours très heureux de te retrouver lors des Chapitres, que tu fréquentes assidûment.

### **(Remise du baquet et de la cuiller en bois ???)**

Démission enfin de notre Argonaute, Michel Ayer.

Mon cher Argonaute et néanmoins homonyme,

En vrai professionnel, tu t'es toujours montré à la hauteur de nos attentes et tu as peaufiné tes planifications, en les soignant, les léchant jusque dans le moindre détail.

Nous, toutes et tous, t'en savons (de Marseille) infiniment gré.

Comme mes pairs, mais pas mes impairs, je n'oublierai jamais nos magnifiques sorties. Elles ont fonctionné comme un accélérateur de particules, resserrant les rangs entre les membres, boostant les échanges et l'amitié au sein de la Confrérie.

Ah ! New York ! ... 150 participants, tous aux petits soins, grâce à un énorme travail de préparation de ta part. New York, mais pas seulement...

Je pense au Ciel de Paris (où tu fus intronisé), au TGV parti pour la circonstance de Bulle, je pense à Bruxelles, et au Manneken-Pis, revêtu pour la circonstance d'un bredzon, je pense aux Princes Evêques du Piémont et au Château de Pralormo, où nous avons tenu Chapitre, je pense à Serpiano, où tu as collaboré étroitement avec le regretté Alain Coutaz, alors Préfet vaudois, je pense à Lyon et à ce Chapitre tenu dans le Grand salon de la Mairie, 17<sup>ème</sup> siècle flamboyant, je pense naturellement au banquet qui s'en est suivi, en l'Abbaye de Collonges, chez M. Paul. Bocuse, bien sûr !

À défaut d'avoir retrouvé avec toi la Toison d'or, mon cher Argonaute, nous avons des voyages plein les souvenirs, des images plein les mirettes et de la complicité à revendre.

J'ai l'insigne honneur de te proclamer maintenant, Compagnon d'honneur(justement) et de te remettre le sautoir idoine. Enfin, violet ! Enfin, idoine et violet !

### **(Remise du baquet et de la cuiller en bois ???)**

Voilà, c'est tout pour les départs. Même si certains autres sont déjà dans l'air du temps : je pense à celui du Grand-Maître des cérémonies, François Raemy, ensuite du Chapitre des Vieux Grenadiers, à Genève, ainsi que celui qui vous parle, à fin 2021, juste après le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Confrérie.

Après moult **arrivées au sein du Conseil** l'an dernier, il y en a moins cette année ! Une pour être précis, mais une, qui revêt toute son importance.

J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Charly Brönnimann, pressenti pour reprendre le poste de Banneret.

François Raemy vous présente brièvement Charly Brönnimann, même si ce dernier est connu comme le loup blanc.

Nous saluons bien bas cette arrivée et demandons à l'assemblée, qui doit formellement élire le nouveau venu (art. 12 des statuts) si elle a des remarques ou des contrepropositions à ce sujet. (...)

Puisque tel n'est pas le cas et pour la bonne forme, je demanderais à celles et ceux qui sont d'accord d'entériner la proposition qui vient d'être faite, de bien vouloir s'exprimer à main levée. (...)

La présente assemblée est priée également, je cite de mémoire l'article 12 des statuts, d'approuver la constitution des Préfectures. À ce stade, il y a à approuver la nomination de René Pernet en tant que Préfet vaudois, en remplacement de Patrick Simonin.

Y aurait-il une remarque à ce sujet dans l'assemblée ? (...)

Dans un autre registre – et le mot est tout trouvé - je m'en voudrais de ne pas signaler, non plus, les départs, regrettés ô combien, des chanteurs émérites... Ils ont chanté, pas simplement tout l'été, comme la cigale de la fable, mais bien de nombreuses années, en tout cas pour le premier nommé. Je pense bien sûr à Christian Hayoz, notre soliste de toute une époque. Je pense à Jean-Philippe Yerly, qui, malheureusement, n'arrive plus à concilier ses engagements professionnels avec ses loisirs. Merci chaleureux à eux deux.

## **6. Programme des activités 2020**

SA 18.04.2020      10h Chapitre de la Glâne, Au pays de l'or blanc

11.09.2020	Epicures BEJUNE
27.09.2020	Fête des vendanges NE
SA 03.10.2020	10h Chapitre des Vieux Grenadiers, Genève Complément éventuel par <b>le Préfet, Francis Demierre.</b>

## 7. Divers

Remerciements : la Maison du Gruyère, Mme Fabienne Porchet, directrice, le restaurant de la Maison du Gruyère et ses tenanciers, M. Christian Chassot et Mme Eva Saerens.

Publicité pour l'action Madagascar de Bernard Rime, qui se tient à disposition.

Avant de clore cette assemblée et toujours dans les Divers, c'est bien volontiers que je passe la parole à qui veut la prendre. (...)

Je vais conclure et lever cette assemblée.

Si j'ai pu dire, en début d'assemblée, que nous nous trouvions ici dans le saint des saints, je dirais que ce chant, Le vieux chalet, serait... le cantique des cantiques.

Je lève cette assemblée et, dans la foulée, vous prie de bien vouloir vous lever.

### **Le Chœur de la Confrérie entonne Le vieux chalet.**

#### **SECONDE PARTIE**

Celui dont je vous parle maintenant porte de multiples casquettes. Elles ont le mérite d'avoir tenu ses neurones à l'ombre et de lui avoir évité de prendre la grosse tête. En effet, fort de tous les postes à responsabilité qu'il a occupés, notre invité a toujours su garder la tête froide.

Vous l'aurez reconnu, lors de la Fête des Vignerons 2019, revêtu de son magnifique costume de Cent-Suisse 1819. Ceux dont la mémoire à long terme est bonne se souviennent de lui, commandant du Corps des Cent-Suisses en 1999.

À la Confrérie depuis 1977, Jean-Pierre Chollet est maître-viticulteur. Il a été régisseur des domaines Schenk, à Rolle et Obrist à Vevey. Il est Conseiller honoraire de la Confrérie des Vignerons, ancien Vice-Abbé et, bien sûr, Solide Compagnon de la Confrérie du Gruyère.

Il développera un thème de circonstance, que je me réjouis de découvrir avec vous, en guise d'apéritif à la fondue que va suivre : « Fromage et vin. Gruyère AOP et Chasselas ».

Jean-Pierre, je te passe maintenant la parole et le micro.

Remerciements d'usage **(Remise d'un cadeau – produits du terroir)**

1. *1 Ne seront pas cités, la Chancelière, Sandrine Coquoz...*
2. *le Grand maître des cérémonies, François Raemy, son potentiel successeur, Benjamin Menoud*
3. *le Lieutenant-gouverneur, Philippe Bardet...*
4. *les Préfets René Pernet, Francis Demierre, Vincent Challet...*
5. *le Banneret sortant, Carlo Scherrer, le banneret entrant Charly Brönnimann*
6. *l'Amphitryon, Alexis Monème*
7. *les Chantres, Angélique Eggenschwiller, Frèdy Monnard, François Raemy, Grégoire Raboud et Raphaël Delley*
8. *le Grand-maître fromager, Nicolas Schmoutz*
9. *le Mainteneur du patrimoine, Jean-Paul Clerc*
10. *le Chroniqueur, responsable de la Revue annuelle, Roger Demierre*
11. *l'Argonaute, spécialiste ès transports et voyages organisés, Michel Ayer*
12. *le Messager, Webmaster, Frèdy Monnard*
13. *les collègues Philippe Demierre (Chapitre fribourgeois et év. recherche), Hubert Genoud (accueil)*